

ASSEMBLÉE NATIONALE29 janvier 2026

L'INTÉRÊT DES ENFANTS - (N° 2365)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 115

SOUS-AMENDEMENTprésenté par
le Gouvernement

à l'amendement n° 11 de Mme Perrine Goulet

ARTICLE 4

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« recherche le »,

les mots :

« s'assure du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.